Baromètre Salariés

Secteur juridique • Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE

2023

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

SALARIÉS PLUTÔT JEUNES

- Au sein de la branche, la proportion de salariés de moins de 35 ans est la plus importante (44,5 %). En retour, la tranche d'âge des 50 ans et plus (23,5 %) est nettement moins représentée. Par rapport à 2016, la part des salariés de moins de 35 ans (+ 2,2 points) a progressé. Une faible variation caractérise la tranche des 50 ans et plus (– 0,1 point).
- Au niveau du secteur, les ordres de grandeurs et le sens des variations sont relativement différents de ceux de la branche. La part des salariés de 50 ans et plus (+ 2,6 points) a connu une progression alors que le poids des effectifs appartenant à la catégorie des 35 à 49 ans (– 3,8 points) s'est réduit.

La proportion de la tranche des moins de 35 ans (+ 1,2 point) a faiblement évolué.

Répartition des salariés par tranche d'âge (%)

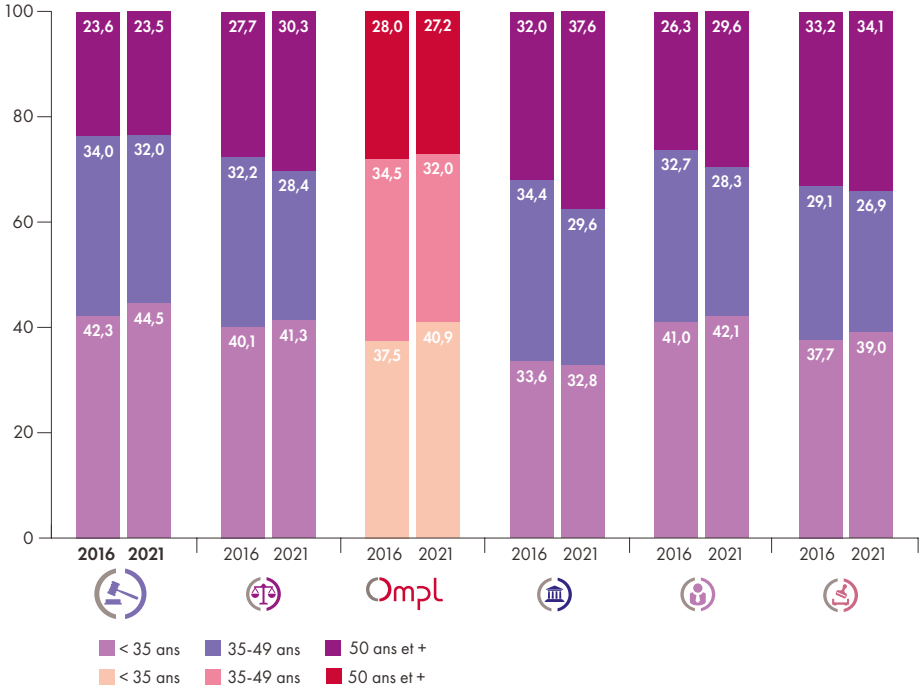

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

Secteur juridique

Branche professionnelle

Offices de commissaires-priseurs et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

www.ompl.fr

18-20 boulevard de Reuilly • 75012 Paris • ompl@ompl.fr

RENFORCEMENT DU POIDS DES SÉNIORS

• Au niveau de la branche, au regard des évolutions constatées jusqu'en 2021 et des prévisions statistiques :

– les moins de 35 ans voient leurs poids relatifs légèrement progresser (+ 1,2 point) ;

– la part des salariés de la classe d'âge intermédiaire recule (– 3 points) ;

– le poids des séniors tend à s'accroître modérément (+ 1,8 point).

• Au niveau sectoriel, les variations sont identiquement orientées mais les ordres de grandeur sont plus marqués. La proportion de jeunes s'accroît de + 5,3 points.
Celle de la classe d'âge intermédiaire varie de – 9,9 points et la part des séniors progresse de + 4,5 points.

RÉPARTITION DIFFÉRENTE ENTRE LES GENRES

• Relativement à la répartition des tranches d'âge observée chez les hommes de la branche, la part des salariés de moins de 35 ans est beaucoup plus importante pour les femmes.
Elle atteint 47,1 % contre 41 % seulement pour les hommes, soit un différentiel de + 6,1 points pour les femmes.

• Au niveau du secteur, la fréquence de la tranche des moins de 35 ans est nettement moins marquée pour l'ensemble des femmes.
Elle atteint 39,1 %.
Le différentiel entre les genres est beaucoup plus important que celui de la branche : la proportion est inférieure de – 9,4 points chez les femmes.

Évolution des effectifs par tranche d'âge (%)

Tranches d'âge	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 (sd)	2023 (p)
Branche											
< 35 ans	42,4	41,9	43,0	42,3	41,6	41,4	41,1	42,5	44,5	43,2	43,6
35-49 ans	35,4	35,7	34,8	34,0	33,9	34,8	34,6	33,8	32,0	32,7	32,4
50 ans et +	22,2	22,4	22,2	23,6	24,5	23,8	24,3	23,7	23,5	24,1	24,0
Secteur											
< 35 ans	37,5	38,1	39,4	40,1	39,0	39,6	39,7	39,3	41,3	41,7	42,8
35-49 ans	36,7	35,0	33,6	32,2	32,0	30,9	30,4	29,9	28,4	27,7	26,8
50 ans et +	25,8	26,8	27,1	27,6	29,0	29,4	29,9	30,8	30,3	30,6	30,3
Ompl											
< 35 ans	38,7	38,2	38,1	37,5	37,2	37,7	37,9	38,9	40,9	41,4	42,3
35-49 ans	35,4	35,1	34,7	34,5	34,3	33,8	33,6	33,0	32,0	31,5	30,9
50 ans et +	26,0	26,7	27,2	28,0	28,6	28,5	28,5	28,1	27,2	27,1	26,8

Sources : Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.

sd : données semi-définitives — p : prévisions

Répartition des salariés par tranche d'âge et genre (%)

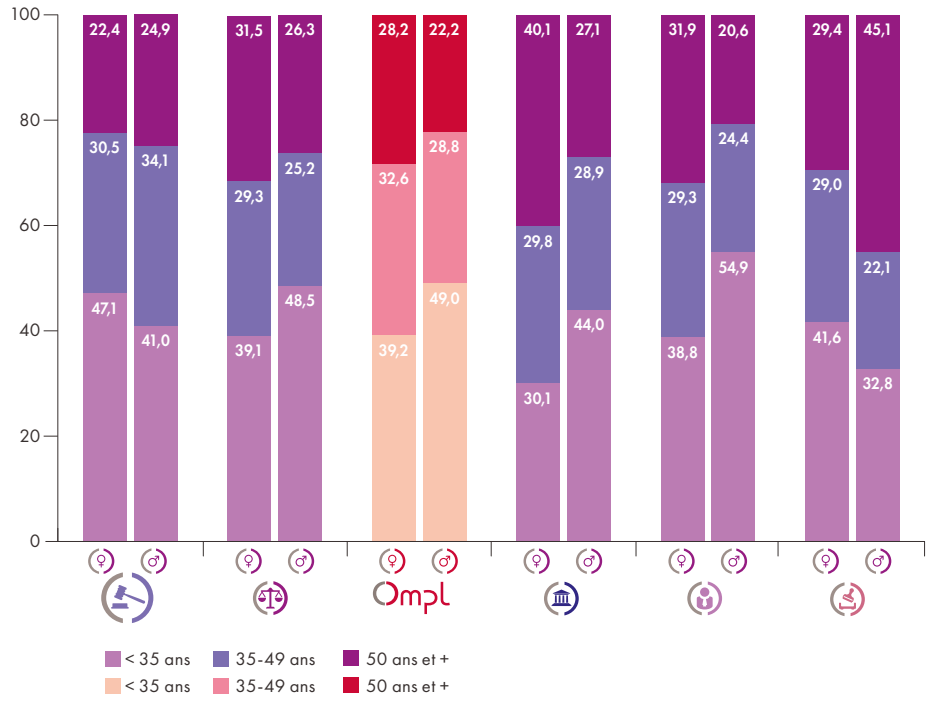

Source : Insee, DSN, 2021.

PLUS DE JEUNES SALARIÉS

• Par rapport à 2016, la part de jeunes salariés au sein de la branche tend à augmenter chez les femmes comme chez les hommes (+ 2,8 et + 1,3 points respectivement).
Le sens des évolutions est différent de celui du secteur où des variations de + 1,6 et – 1 point sont observées.

• La part des séniors dans les effectifs de la branche s'accroît chez les femmes (+ 0,3 point) mais diminue chez les hommes (– 0,8 point), de manière contrastée par rapport au secteur (+ 2,9 et + 2 points respectivement).

VARIATIONS SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

• Les cadres se caractérisent par une proportion un peu plus importante de salariés de la tranche d'âge intermédiaire (39,5 %). Par rapport à 2016, cette part a reculé de – 4,7 points.

• Les professions intermédiaires possèdent une part relativement importante de salariés âgés de moins de 35 ans (48,7 %). Cette proportion s'est accrue entre 2016 et 2021 (+ 1 0,4 points).

• Les employés sont plutôt présents dans la première tranche d'âge (51,7 %) qui a gagné + 3,5 points par rapport à 2016.

• Les ouvriers tendent à se concentrer dans la tranche des moins de 35 ans (38,5 %). Le poids de cette tranche est resté relativement constant en variant peu par rapport à 2016 (+ 1,6 point).

Évolution de la répartition des salariés par tranche d'âge et genre (2016-2021, en points)

Tranches d'âge	♀	♂	♀	♂	♀	♂
< 35 ans	↑ + 2,8	↑ + 1,3	↑ + 1,6	↓ – 1,0	↑ + 3,4	↑ + 2,7
35-49 ans	↓ – 3,1	↓ – 0,6	↓ – 4,5	↓ – 1,0	↓ – 2,7	↓ – 1,7
50 ans et +	↑ + 0,3	↓ – 0,8	↑ + 2,9	↑ + 2,0	↓ – 0,7	↓ – 1,0

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

Répartition des salariés par tranche d'âge et catégorie sociale (%)

	Tranches d'âge	Cadres		Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers	
		2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2021
	< 35 ans	27,3	30,0	38,3	48,7	48,2	51,7	36,9	38,5
	35-49 ans	44,2	39,5	38,8	33,3	30,7	28,3	32,8	33,1
	50 ans et +	28,5	30,5	23,0	17,9	21,1	20,0	30,3	28,4
	< 35 ans	43,3	43,6	37,7	39,8	39,3	42,4	21,3	50,1
	35-49 ans	31,2	29,7	31	29,9	32,0	26,6	26,9	26,0
	50 ans et +	22,7	26,7	25	30,3	28,6	31,1	47,5	23,8
	Non déterminé	2,7	0,0	6,3	0,0	0,0	0,0	4,3	0,0
	< 35 ans	42,0	44,1	42,5	45,3	33,9	37,6	19,8	26,8
	35-49 ans	31,3	30,7	35,7	32,9	35,5	32,4	27,8	26,5
	50 ans et +	26,2	25,2	21,5	21,8	30,6	30,0	51,9	46,7
	Non déterminé	0,5	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.

FORTES SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par tranche d'âge varie de manière notable d'une région à l'autre. Ainsi, la part des salariés de moins de 35 ans est maximale pour l'Île-de-France (52,8 %) mais son minimum est atteint pour les DOM regroupés (15,4 %).

Répartition des salariés par tranche d'âge et région (%)

Régions	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
Auvergne-Rhône-Alpes	45,2	32,4	22,4
Bourgogne-Franche-Comté	33,5	36,2	30,3
Bretagne	43,6	34,3	22,1
Centre-Val de Loire	31,6	36,8	31,6
Corse	50,0	0,0	50,0
DOM regroupés	15,4	38,5	46,2
Grand Est	43,6	30,5	25,9
Hauts-de-France	41,4	36,7	21,9
Île-de-France	52,8	28,9	18,3
Normandie	37,4	31,0	31,6
Nouvelle-Aquitaine	35,4	36,7	27,8
Occitanie	28,2	39,1	32,7
Pays de la Loire	42,0	39,9	18,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	30,8	29,1	40,1
	44,5	**32,0**	**23,5**
	41,3	**28,4**	**30,3**
Ompl	**40,9**	**32,0**	**27,2**

Source : Insee, DSN, 2021.